

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

MATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

(9) RAISON SOCIALE :

CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

Tél: 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT .

013C0679

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation ER-439-KT (F)

20/10/2017

Date de 1^{ère} mise en circulation 20/10/2017

Maraue

Désignation commerciale

PEUGEOT

EXPERT

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF3VBBHXHHZ030499

(5) Catégorie internationale

CTTF

Type/CNIT

Énergie

N10PGTCT0484264

GO

Genre

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

155755

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

26/11/2025

25104822

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances maieures :

3.4.1.b.2. ESSUIÉ-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux ARD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

5.2.2.c.2. JANTE : Jante gravement déformée ou usée AVD

6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron

ou d'une traverse G

6.1.7.g.2. TRANSMISSION: Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVG

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures AVG

6.2.3.c.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou

gâches manquantes ou mal fixées AVG 8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT

POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20E8 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonfié AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d' une traverse AV

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS: Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 01/02/2022: 76165 km / 08/02/2023: 100552 km / 23/01/2024: 126921 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

ARRIERE G D Ripage (-8 à +8 m/km) : -0.7 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 1 % 0 %

1060 daN Forces verticales: 750 daN

Frein de service

Forces de freinage : 401 daN 369 daN 268 daN 270 daN Déséquilibre (<20%): 8 %

Forces de freinage (efficacité): 401 daN 369 daN 268 daN 270 daN Taux d'efficacité global (≥50 %): 72 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 27 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:0.14 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-4.0 %